

“ Quotidiennement à vos côtés depuis 40 ans ”

INFOS SANTÉ

- #1 : REMBOURSEMENTS • #2 : AVANTAGES 100% FONCTIONNAIRE !
- #3 : VŒUX 2016

#1 REMBOURSEMENTS : suivez le guide !

POUR ÊTRE VITE REMBOURSÉ !

Vos cartes Vitale et mutualiste sont vos premiers atouts pour une prise en charge facilitée et rapide de vos soins de santé.

► **Pour bénéficier du tiers-payant** : présentez-les à jour des informations aux professionnels de santé, pharmacies, établissements de soins. N'oubliez pas de faire la mise à jour des données au fur et à mesure de vos changements de situation !

► **Pour éviter des démarches administratives** : grâce à la télétransmission des données par la carte Vitale établie entre les professionnels de santé, votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle.

Toutefois, dans quelques cas spécifiques décrits ci-contre, vous devez absolument nous fournir des justificatifs de paiement.

Nature de la prestations	Documents justificatifs à fournir	Par
RÈGLEMENTS DE PRESTATIONS		
Ticket modérateur (Part complémentaire) si pas de tiers-payant (=paiement complet de l'acte)	Décomptes originaux ou décomptes Ameli	1. Courrier 2. Mail / Courrier
Ticket modérateur (Part complémentaire) en cas de tiers-payant partiel (= paiement part mutuelle)	Facture originale indiquant la nature de l'acte et le montant payé	Courrier
Forfait Optique	Facture ou photocopie autorisée	Mail (pièces jointes scannées et non photocopiées) / Courrier / Fax
Autres Forfaits	Facture originale indiquant la nature de l'acte et le montant payé	Courrier
CRÉATION DE DOSSIER EN VUE D'ÉTUDE DE REMBOURSEMENTS		
Allocations Journalières pour les agents de la fonction publique hospitalière	Document SMH rempli par l'employeur et le CGOS	Courrier
	Attestation de fin de droits CGOS	
	Attestation de paiement CGOS	
	Reconnaissance de dette	
	1 fiche de paie avant arrêt (salaire plein)	
Fiche de paie du mois à payer (avec perte de salaire)		
COMMISSION DES AIDES EXCEPTIONNELLES (CAE)		
Pour l'allocation handicapé	Formulaire SMH complété et signé	Courrier
Pour des demandes exceptionnelles de remboursements de frais de santé, hors prestations légales codifiées.	Courrier explicatif, avis d'imposition, factures concernées par la demande	

POUR ÊTRE VITE INFORMÉ DE VOS REMBOURSEMENTS !

Utilisez votre service « remboursements en ligne » ;

Rendez-vous sur www.smh.fr /

Mon espace / Espace adhérent / Vos remboursements.

► Cliquez sur « inscription ».

► Remplissez le formulaire.

Votre identifiant correspond à votre numéro de sécurité sociale. Le code confidentiel à indiquer est présent sur la partie haute détachable de votre carte d'adhérent, ou sur votre décompte mutuelle.

Vous ne l'avez pas, demandez-le sur contact@smh.fr ou contactez nos services au 03.20.10.97.10.

► Allez consulter sur votre boîte mail le message confirmant la prise en compte de votre inscription.

► Cliquez sur le lien (dans les 24h) pour initialiser votre mot de passe et terminer votre inscription.



2 AVANTAGES 100% FONCTIONNAIRE ! du nouveau pour 2016



Efficace et solidaire

Notre partenaire ACEF¹ a pour vocation l'aide solidaire dans le financement des besoins et des projets de leurs adhérents et, plus généralement, l'accès à des avantages négociés sur une sélection de biens et services.

Pour 2016, l'ACEF a pour projet de proposer à l'ensemble des fonctionnaires :

► **L'offre CASDEN :**

une offre spécifique basée sur l'entraide et la solidarité. L'offre d'épargne et de crédit s'appuie sur le Programme 1,2,3 :

1. vous épargnez,
2. vous cumulez des Points,
3. vos Points vous permettent de bénéficier de taux de crédit très avantageux.

► **et l'offre MULTIAVANTAGES :**

l'accès à des avantages négociés sur une sélection de biens et services (vacances, loisirs et culture, maisons et quotidien...).

RDV dès le 1^{er} Janvier 2016 sur www.smh.fr / assurance et financement / acef pour découvrir l'offre

¹ Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des fonctionnaires et agents des services publics

3 VOËUX 2016 : REPAS DANSANT

23
Janvier
2016
12h00

Un rendez-vous annuel plébiscité et attendu. L'occasion de partager un moment de détente gastronomique et de faire quelques pas de danse, pour bien commencer l'année !

Au menu :

Apéritif au choix
Potage aux asperges,
Saumon sauce crevettes,
Sorbet,
Filet mignon au maroilles,
Fromages, Dessert, Café, Boissons comprises.

Lieu :

Café-restaurant « Chez Régis »,
128 rue Philippe Van Thiegen, Bailleul

- Rendez-vous sur place ou possibilité de bus (nombre de places limité) à 11h00 : au départ du métro CHR B Calmette, ou de covoiturage au départ de Cambrai.
- Endroit accessible aux personnes à mobilité réduite.



Coupon de réservation, à retourner avant le 18 Janvier 2016 :

SMH Loisirs,
Parc Eurasanté Ouest,
310 avenue Eugène-Avinée,
59120 Loos.

Chèque à libeller au nom de SMH.
Paiement en espèces possible à l'espace conseils.



N° adhérent ou N° sécurité sociale :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel fixe : Portable : Mail :

► **Voëux 2016 : Repas dansant - 23 Janvier 2016 (Réservation avant le 18/01/2016)**

Nombre de places souhaité¹ :

Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) :	X 23 € =	€
Place(s) non SMH :	X 33 € =	€

O personne(s) à mobilité réduite

Souhaite O se rendre directement sur place à 12h00
O prendre le bus au métro Calmette à 11h00 - Retour Lille 18h30
- Gratuit pour les personnes inscrites sur la carte, nombre :
- 5 € pour les non SMH, nombre : x 5 €
O profiter du covoiturage de Cambrai

En cas d'annulation pour raison médicale le remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical déduction faite de 5 € de frais de gestion du dossier.

Montant total à régler : €

¹ Dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.



MUTUELLE SMH - Parc EURASANTÉ Ouest, 310 avenue Eugène-Avinée - 59120 Loos
Tél. : 03.20.10.97.10 - Fax : 03.20.10.97.11 - Email : contact@smh.fr - Site : smh.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption (accueil téléphonique : jusque 18h00).

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren n°301862769

Pour plus d'actualités

www.smh.fr
24 h/24 h, 7 j./7 j., 365 j./365 j.

